

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2019**

L'An deux mil dix-neuf, le 19 Décembre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis légalement sous la présidence de Monsieur Gilles DUSSAULT, Maire de Villeneuve de Marc.

**Présents :** Mme BARDIN Nathalie, Mr CHAPOT Laurent, Mr CHAURY Michel, Mr DUSSAULT Gilles, Mr GRENIER Sébastien, Mme POIZAT Alexandra, Mr POIZAT Philippe, Mr MONLEAU Robert, Madame Annie SOUSTELLE, Monsieur Jacky NERISSON, Mme SILVAIN Sandrine, Mme WEISSBECKER Sabrina et Mr Claude VUILLAUMIER.

**Excusé :**

**Secrétaire :** Mr GRENIER Sébastien

Approbation du compte rendu à l'unanimité des membres présents du 21 novembre 2019.

**•URBANISME :**

➤ **Déclaration Préalable :**

- Néant

➤ **Permis de construire :**

- Monsieur SALEZ Jean-Baptiste et Madame BOUAISSIER Marjolaine, 300 chemin de la Tuilière : Aménagement d'une écurie et création de 42m2 de surface de plancher en extension d'une maison.

- **DELIBERATION PORTANT SUR LA SUPPRESSION D'UN POSTE PERMANENT D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL A 25H00 ANNUALISE PAR SEMAINE ET CREATION D'UN POSTE PERMANENT D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL A 28H00 ANNUALISE PAR SEMAINE POUR MADAME JULIE DURANTON A COMPTEUR DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020.**

Monsieur le Maire décide d'annuler cette délibération.

- **DELIBERATION PORTANT SUR LA MISE EN PLACE DU NOUVEAU REGIME INDEMNITAIRE A COMPTEUR DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2019**

Suite au non-lieu du conseil du comité technique du CDG38, cette délibération est reportée.

- **DELIBERATION PORTANT SUR LA DECISION MODIFICATIVE N°1**

Monsieur le Maire informe que suite à l'achat de matériel informatique, le montant de l'article comptable 2183 « matériel de bureau et informatique » a été débité de 2000€.

Pour équilibrer le budget, cette somme a été créditée à l'article 21318 « autres bâtiments publics ».

**Le conseil Municipal à l'unanimité des membres présents décide d'adopter les dispositions précédentes.**

- **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :**

- Bièvre Isère Communauté organise en collaboration avec le club Cœur et Santé Bièvre Isère, la Fédération

Française de Cardiologie et l'Education Nationale la 4<sup>ème</sup> édition des parcours du cœur le jeudi 16 et vendredi 17 avril 2020 à Faramans.

- Bièvre Isère Communauté informe la commune que suite à l'épisode neigeux du mois de novembre les chemins labellisés PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades) ne seront dégagés et remis en état parfait qu'en 2020.

- Le SIRRA (Syndicat Isérois des Rivières Rhône Aval) informe la collectivité qu'une campagne de levés topographiques va être engagée sur les cours d'eau du bassin versant. Pour Villeneuve de Marc, ils seront effectués sur la Gère.

- La collecte des ordures ménagères est reportée au jeudi 26 décembre et jeudi 2 janvier 2020 aux heures habituelles de collecte.

- Mme BOUILLOT Laurence « Les multiples délices » nous informe qu'elle ne viendra plus les lundis de 11h30 à 12h30.

- Monsieur Le Maire informe l'assemblée que le PLUi de l'ex-région St Jeannaise a été validé au conseil communautaire du 17 décembre.

- Bièvre Isère Communauté demande la mise à disposition des locaux pour les petites vacances scolaires.

- Mme SILVAIN Sandrine informe que des travaux de réhabilitation sont prévus aux bâtiments Acacias et Tilleuls.

- Les vœux du Maire ont lieu le 5 janvier à 11h à la salle des fêtes.

- Mr POIZAT Philippe explique à l'assemblée que la réunion de la CCID a eu lieu le 19 décembre. Un changement de catégorie et 3 modifications de coefficient de surface ont été mis en place.

- Mme POIZAT Alexandra communique la recette du téléthon : 3360€.

- Mr POIZAT Philippe communique la modification des contrats d'assurance Groupama. La cotisation annuelle diminue de 1549.07€.

- Suite à l'épisode neigeux Mr Jacky NERISSON fait savoir que l'intervention des services techniques ainsi que celle de Mr Thierry ODET pour l'enlèvement des branches, arbres tombés sur la voirie et la location de la nacelle se monte à environ 15 000€.

- Bièvre Isère Communauté a signé une convention avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse pour l'attribution de subvention de 2020 à 2022 concernant les travaux d'eau potable et l'assainissement.

- Les colis seront distribués aux aînés entre Noël et le jour de l'an.

- Mme Sabrina WEISSBECKER signale des branches tombées chemin de la Planche.

- Mme Sandrine SILVAIN souligne que le DIF-élu finance des formations dans la limite de 20heures. Elle demande si la commune ne pourrait pas investir dans l'achat de groupes électrogènes et les mettre à disposition des administrés lors de coupures d'électricité : l'utilisation de ce matériel s'avère compliquée et dangereuse.

- La livraison des bulletins municipaux aura lieu le lundi 23 décembre et seront distribués dans la semaine.

- M Michel CHAURY rappelle que la programmation de la chaufferie de l'école ne fonctionne pas : l'étude de la rénovation de la salle des fêtes intégrera ces travaux.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus